



Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis



MSDRO 21 P25

Didactique du droit II

Enseigner la procédure judiciaire et
aller au tribunal avec sa classe de droit

1

Une
procédure
pour
le
MSDRO21

Le tirage au sort des passages pour
l'examen oral du 13 juin 2025 :
<https://www.tirage-au-sort.net/>

Horaire	Nom
08h30 – 08h50	Richard de Latour Isabelle
09h00 – 09h20	Oualy Michel
09h30 – 09h50	Pesenti Fiona
10h30 – 10h50	Burgunder Yuliya
11h00 – 11h20	Turrian Myriam
11h30 – 11h50	De Vos Fanny
13h30 – 13h50	Baudraz Adrien
14h00 – 14h20	Kunz Luc
14h30 – 14h50	Masset Thibault
15h30 – 15h50	Borges Andréa
16h00 – 16h20	Ben Hamira Malik
18.06, 11h30 – 11h50	Vanolli Romain

2

2

Les procédures en droit : une définition ?

La procédure juridique est l'ensemble des règles formelles prévues par le droit pour organiser, encadrer et réguler le déroulement d'une action ou d'une démarche ayant des effets juridiques.

Elle peut viser à créer, reconnaître, modifier, exécuter ou contester un droit, selon des étapes précises, dans un cadre institutionnel défini (parlement, tribunal, autorité administrative, organisation internationale, etc.).

3

3

Les procédures en droit : lesquelles ?

- Les procédures législatives (normatives)
 - pour créer les règles de droit au niveau fédéral, cantonal, communal
- Les procédures non contentieuses des divers domaines du droit
 - du droit civil (état civil, notariat, registres officiels, brevet,...)
 - du droit administratif (construction, circulation, séjour, travail, nature,...)
 - ...
- La procédure d'exécution forcée
 - La LP et les règles du CPC
- **Les procédures contentieuses judiciaires** (résoudre un litige devant une autorité du pouvoir judiciaire)
 - **procédure administrative, civile et pénale**
- Les procédures contentieuses extra-judiciaires
 - Médiation, arbitrage, conciliation
- Les procédures en droit international
 - diplomatie, élaboration des traités, juridictions contentieuses

4

4

Les procédures en droit : pourquoi ?

101

**Constitution fédérale
de la Confédération suisse**

du 18 avril 1999 (État le 3 mars 2024)

Art. 5 Principes de l'activité de l'État régi par le droit

¹ Le droit est la base et la limite de l'activité de l'État.

² L'activité de l'État doit répondre à un intérêt public et être proportionnée au but visé.

³ Les organes de l'État et les particuliers doivent agir de manière conforme aux règles de la bonne foi.

⁴ La Confédération et les cantons respectent le droit international.

- Pour la mise en œuvre des règles légales
(organiser le passage du droit objectif au respect des droits subjectifs)
- Pour structurer l'action de l'Etat et pour
s'assurer que ce dernier respecte les
principes imposés à son fonctionnement
(légalité, intérêt public, proportionnalité, égalité de
traitement, bonne foi, interdiction de l'arbitraire,...)
- Pour permettre aux citoyens d'anticiper
l'action de l'Etat et entrer en communication
avec lui

5

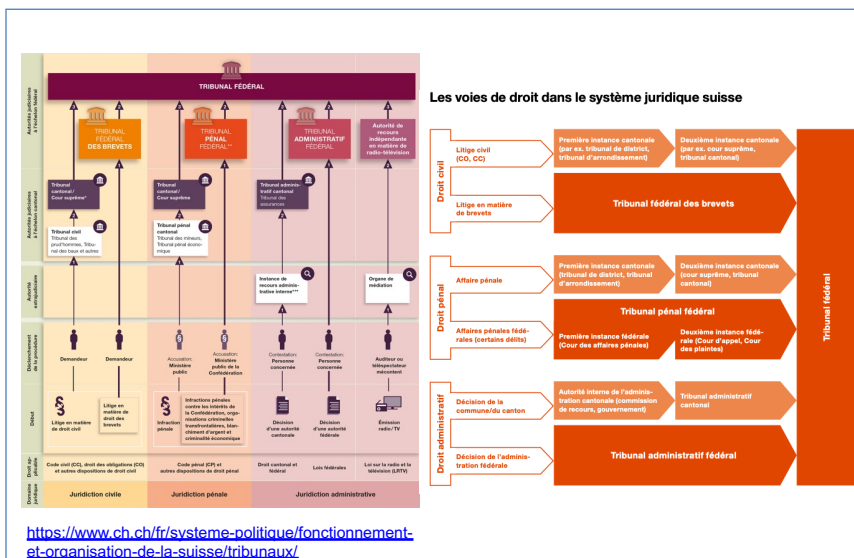
Séminaire de Yuliya et Michel

6

Enseigner de manière motivante une procédure juridique

7

7



8

8

Une compétence juridique à travailler durant un cours sur la procédure judiciaire :

Mettre en évidence la structure d'une procédure juridique (sous la forme de schéma) et expliciter le sens de chaque étape de cette procédure

Des ressources à mobiliser (savoirs, savoir-faire, ...) :

- connaître le vocabulaire juridique du thème
- connaître les textes légaux du domaine juridique
- effectuer des recherches juridiques sur Internet (sites des offices des poursuites...)
- lire l'actualité juridique en lien avec les enjeux économiques

Des familles de situation de tâches complexes :

- analyser des textes de droit pour en déterminer les enjeux juridiques
- dégager le sens des étapes d'une procédure juridique
- rechercher et utiliser des documents officiels adéquats pour mener à bien une procédure juridique
- décrire le fonctionnement d'une institution juridique sous la forme de schéma

9

9

Quelques rappels sur la motivation

La motivation

= ce qui permet de décrire les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du comportement

10

10

Quelques rappels sur la motivation

la motivation *intrinsèque* :

s'investir volontairement dans une tâche pour le plaisir et la satisfaction qu'on en retire, par intérêt pour l'activité elle-même

(curiosité, autodétermination, sentiment de compétence et autosatisfaction, conscience des buts, ...)

la motivation *extrinsèque* :

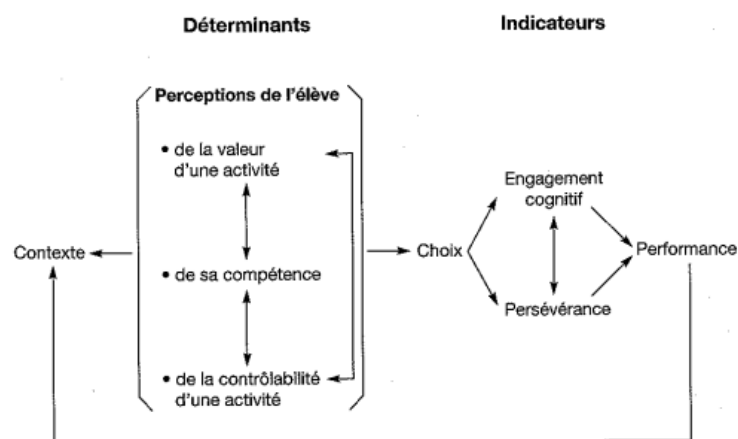
s'investir dans une tâche pour obtenir une conséquence qui se trouve en-dehors de l'activité elle-même

(recevoir une récompense ou une note, éviter une sanction, ne pas se sentir coupable, gagner l'approbation ou la reconnaissance, ...)

11

11

Un modèle de motivation en contexte scolaire, R. Viau



12

12

Les déterminants de la motivation selon R. Viau

- la perception de la valeur d'une activité
 - déterminer des buts scolaires
 - valoriser le plus possible l'apprentissage
 - viser une complémentarité entre les buts d'apprentissage et les buts de performance
- la perception de sa propre compétence
 - valoriser les performances antérieures
 - favoriser l'observation de l'exécution de l'activité par d'autres
 - persuader et encourager
 - développer les techniques d'autoévaluation
- la perception de la contrôlabilité d'une activité
 - posséder la maîtrise du déroulement d'une activité, notamment en estimant que les stratégies de résolution adoptées sont pertinentes

13

13

Stratégies d'intervention sur la motivation des élèves selon Viau

1. (Intervenir sur les composantes motivationnelles des élèves)
2. Ne pas nuire à la motivation des élèves
 - être un·e enseignant·e motivé·e
 - percevoir positivement la capacité d'apprendre des élèves
 - donner des feed-back « positifs » plutôt qu'un système de récompenses / punitions
3. Améliorer son enseignement

14

14

**Comment
améliorer son
enseignement
en vue
d'augmenter
la motivation
des élèves,
selon Viau**

Une activité d'apprentissage devrait :

- responsabiliser l'élève en lui permettant de faire des choix
- être pertinente sur les plans personnel, social et professionnel
- être exigeante sur le plan cognitif
- être productive (présentation orale, rapport écrit, débat, ...)
- représenter un défi pour l'élève sans être routinière
- permettre aux élèves d'interagir
- se dérouler dans une période de temps suffisante
- comporter des consignes claires

15

15

Exercice

Lorsqu'on enseigne les procédures juridiques, comment garder les élèves motivés ?

En d'autres termes, comment agir sur les déterminants de la motivation, que cette dernière soit intrinsèque ou extrinsèque ?

16

16

Enseigner des procédures juridiques	Ce qui relève de la motivation intrinsèque	Ce qui relève de la motivation extrinsèque
Ce qui relève de la perception de la valeur d'une activité	Les « + »	Les « + »
	Les « - »	Les « - »
Ce qui relève de la perception de la compétence à accomplir l'activité	Les « + »	Les « + »
	Les « - »	Les « - »

17

17

Exploiter une vidéo d'un procès en classe ou organiser une visite de tribunal avec sa classe

18

18

Une compétence juridique à travailler durant un cours sur la procédure judiciaire :

Analyser le déroulement de procès pour déterminer les enjeux essentiels de la justice

Des ressources à mobiliser (savoirs, savoir-faire, ...) :

- connaître le vocabulaire juridique
- connaître la finalité du droit pénal et du droit pénal des mineurs
- manipuler des textes de loi (partie spéciale ou générale du CP, DPMIn, CPP)
- lire la jurisprudence et la documentation relative à un procès
- savoir observer un procès et prendre des notes
- entendre et résumer les arguments des diverses parties avec un esprit critique

Des familles de situation de tâches complexes :

- analyser des jugements, des films présentant des procès, des visites dans un tribunal, pour en déterminer les enjeux juridiques
- dégager le sens des étapes d'une procédure juridique
- organiser des débats/exposés sur des questions juridiques polémiques
- organiser des jeux de rôles et des simulations de procès

19

19

Exercice

Visionnez l'extrait de 13 minutes du *Temps Présent* sur la justice des mineurs.

Durant le visionnement, notez

- les éléments sur lesquels vos élèves vont certainement se focaliser,
- les éléments, au vu des enjeux actuels de la justice, qui méritent d'être soulignés.

20

20



TempsPrésent_Lachat_DPMIn_Extrait

MSDRO21 - Didactique du droit II

Share <> Embed

<https://tube.switch.ch/videos/zkqlakJSIY>

21

21

Ce que les élèves vont regarder

- l'attitude du juge (sévère, solennel, menaces, ...)
- l'attitude du prévenu (il regrette ? il pleure ? il tient tête ? ...)
- le langage utilisé, le look du prévenu, des avocats, du juge
- les faits et les détails scabreux de l'affaire (la bagarre, les blessures, les bouteilles, le cannabis, l'hôpital, des menottes ? des policiers ? ...)
- la négociation de la sanction par les juges
- la sanction trop « légère »
- ...

22

22

La vidéo met en évidence des enjeux actuels du droit

- la mauvaise compréhension de la finalité du droit pénal, et du droit pénal des mineurs en particulier (la protection, l'éducation, la resocialisation et prévention d'abord)
- la mauvaise compréhension du fonctionnement de la justice
- la mauvaise compréhension du système des sanctions pénales (confusion avec les conséquences civiles)
- La difficulté de trouver une solution juste (éviter les erreurs judiciaires)
- La surpopulation carcérale et le rôle de la peine privative de liberté
- ...

23

23

Visionner un procès en classe

- <https://dgxy.link/8Pe5T> (site du TF)
- https://www.youtube.com/@Espri_tdejusticedoc (chaîne documentaire sur la justice française)
- https://www.senscritique.com/liste/Les_films_de_proces/207617 (des listes de films de fiction)
De Ravel d'Esclapon Th., *La justice au cinéma*, Dalloz, 2023.
- <https://dgxy.link/1AXww> (procès fictif à l'université de Fribourg)

24

24

Aller au tribunal avec sa classe

25

25

Une séance au tribunal

Quels avantages ?	Quels inconvénients ?
donner du sens à l'étude du droit en classe montrer la réalité des éléments étudiés au cours confronter les représentations des élèves avec le quotidien du système judiciaire suisse développer des connaissances générales sur le fonctionnement de la justice, notamment sur la procédure (les lieux, la structure et le déroulement du procès, le rôle de chaque partie, le <i>cérémonial</i>, ...) Rencontrer et parler avec des professionnels du droit ...	la longueur parfois ennuyeuse de la séance la complexité et la technicité des questions juridiques abordées les aspects peu spectaculaires de la justice suisse la difficulté pour les élèves de percevoir les réels enjeux des questions et des débats le manque de disponibilité du juge et la non mise à disposition du jugement ...

26

26

Que faire avant la séance au tribunal ?

- Déterminer les objectifs de la séquence d'enseignement dans laquelle viendra s'intégrer la visite du tribunal
- Se renseigner sur le cas (choisir un cas de droit significatif et abordable), sur le président de la cour, sur les parties, ...
- Délimiter la visite dans le temps : une journée complète ou une matinée ? (préparer les élèves aux longueurs)
- Présenter le système judiciaire suisse et vaudois ou faire émerger les représentations à ce propos
- Aborder le domaine du droit et les dispositions concernés par le cas

27

27

Que faire pendant la séance au tribunal ?

Les activités données aux élèves durant la séance devraient tenir compte

- de ce qui intéresse les élèves
- de ce qui a été vu en classe avant
- de ce que l'on veut approfondir par la suite
- du dosage des activités durant la séance pour que celles-ci occupent tous les élèves, mais sans surcharge

28

28

Quelles consignes faut-il donner aux élèves si l'objectif est :

- de simplement passer un moment agréable et de divertir de manière intelligente les élèves ?
- de résoudre un cas ?
- d'approfondir la connaissance d'une institution juridique ou un domaine du droit particulier ?
- de préparer l'organisation d'un jeu de rôle et d'une simulation de procès ?
- **de comprendre le fonctionnement de la justice ?**

29

29

Des consignes d'observation

Si l'enjeu est la compréhension du fonctionnement de la justice, les consignes d'observation devraient porter sur :

- la description du bâtiment, la disposition de la salle
- le déroulement des grandes étapes du procès
- le cérémonial, le vocabulaire incompris,
- les comportements du juge et des parties
- le rôle de chaque personne présente

30

30

Des consignes pour anticiper la fin de la séance

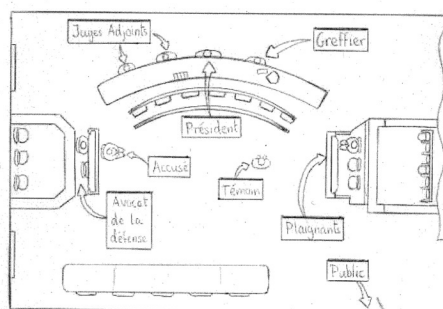
- Organiser les commentaires à chaud (les élèves les font de toute manière, alors autant les prendre en compte !)
 - Préparer les questions à poser au président du tribunal (si celui-ci a le temps de discuter avec votre classe)
- Et ces questions restent en lien avec les objectifs de la visite...

31

31

Des consignes pour une visite au tribunal

Décor et intervenants croqués par



Place des intervenants

32

32

Des consignes pour une visite au tribunal

Procès-verbal relevé par les gymnasiens - chronologie du procès**09 :00 – 09 :30 Plaignants**

09h00 Nous sommes entrés dans le hall pour nous asseoir et attendre le début de l'audience.
09h11 Le Président du Tribunal ouvre l'audience et commence par poser les questions usuelles relatives à l'identité des parties, nom, prénom, profession. Il annonce les plaignants présents à l'audience: Mme S., secrétaire d'une association et M. D., garagiste.

L'avocate de la défense annonce des preuves de propriété des objets séquestrés par la gendarmerie dans la chambre de l'accusé. Elle explique aussi que l'accusé vit maintenant au centre du Levant et que le rythme de vie est très difficile, voire plus difficile qu'en prison.

09h15 Le Président réprimande l'accusé pour avoir fumé un joint lors de son séjour dans ce centre. L'accusé se justifie en disant que c'était « ambigu » car un codétenu qui l'avait fait fumer « passivement »... !!!

A mon avis, ce n'est pas vraiment possible de déceler du THC lorsqu'on fume passivement !
 Le Président demande aussi pourquoi l'accusé a consommé de la cocaïne dans la forêt. Il se défend en disant qu'il avait « pété un plomb » lors du suicide d'un ami.

09h20 Récapitulation d'autres faits : vol par effraction de 28 montres pour homme et 12 montres pour femmes dans le local d'une société œuvrant à des fins sociales. Où sont ces montres ? Pas de réponse claire de l'accusé qui dit qu'au moment des faits il était drogué.

09h25 Mme S. explique à quel point c'est difficile de retrouver son lieu de travail après un vol et qu'en tant qu'handicapée c'est très dur moralement et aussi physiquement, par exemple, de ramasser les briques de verre par terre. Ceci, d'autant plus que c'est la 4ème fois que son bureau est cambriolé ! Vincenzo s'excuse encore une fois et Mme S. retire sa plainte et s'en va.

33

33

Des consignes pour une visite au tribunal

Définitions à trouver

No	Mots	Définitions	Source	Resp. source
1	Acides (pour les drogues...)			
2	Al			
3	Anorexie mentale			
4	Caviarder			
5	CFC			
6	Compulsion au vol			
7	Concours d'infraction			
8	Culpabilité restreinte			
9	Expertise psychiatrique			
10	Faux dans les titres			
11	Fondation du Levant			
12	Gestion fautive			
13	Juge d'application des peines			

34

34

Des consignes pour une visite au tribunal

Observations personnelles

L'atmosphère est détendue, le Président du tribunal est compréhensif et patient. Les juges ne pipent mot.

-Ce qui m'a surpris : J'imaginai la salle plus grande. C'est probablement l'influence du cinéma où l'on ne voit que des procès importants au tribunal. J'ai été aussi agréablement surpris de voir que le procès avait aussi l'objectif de faire prendre conscience à l'inculpé des erreurs qu'il a commises.

-Justice a-t-elle été rendue ?

Je ne pense pas, en effet il n'y a pratiquement pas de peines, alors que l'inculpé a commis beaucoup de délits. Par contre, selon moi, la justice ne doit pas forcément être rendue. Si l'accusé change, ne commet plus de délit et reprend une vie normale, c'est une réussite pour lui et la société.

Observations sur l'accusé et son avocat

L'avocate de l'accusé s'appelle

Vincenzo est un ressortissant italien né en 1972.

Vincenzo était accusé d'avoir volé des objets et d'avoir pénétré dans une propriété privée ainsi que d'avoir causé des dommages à la propriété. Il semblerait qu'il était sous l'influence de drogue au moment des faits. Il a également volé plusieurs montres à une association « La G. » Cette dernière a cependant retiré sa plainte après avoir reçu des excuses de Vincenzo. Le second plaignant était un monsieur à qui Vincenzo a volé du matériel informatique sur lequel figurait du travail important. L'accusé les a ensuite vendus pour une valeur d'environ 2000 frs.

35

35

Des consignes pour une visite au tribunal

Les plaignants présents

Lors de cette visite au tribunal d'arrondissement de Lausanne, j'ai étudié les plaignants. Voilà mes observations.

Les deux victimes étaient là pour répondre aux questions du Président du tribunal. Leurs plaintes pouvaient influencer la décision des juges et du Président du tribunal. La cour a commencé d'abord à écouter les victimes en demandant s'ils voulaient maintenir ou retirer leur plainte, avant d'exiger une explication de la part du défendant.

Observation du Président

L'accueil du Président du Tribunal a été étonnamment bref.

La main soutenant sa tête, signe étudié de lassitude, il déploya son discours d'une voix plutôt « ennuyée », évoquant clairement « la routine » : « Voilà, [...] au Tribunal de Lausanne, [...] pour Monsieur V. ». Je pense aussi que cette attitude était visiblement « étudiée », mais dans quel but ?

Réactions des camarades

Avant et après la sentence, ont été formulées plusieurs critiques et commentaires intéressants de la part de mes camarades. Les voici reportés pour pouvoir en discuter en classe.

Il passa une première réaction sur toutes les lèvres. Mis à part celle de ne pas entendre et distinguer clairement, ce qui se passait sur le devant de la scène, celle liée à l'absence d'action. Younes illustra très bien l'opinion publique de la classe, par sa phrase sans appel, il y a un manque de tension.

36

36

Que faire après la séance au tribunal ?

- Commenter la séance et la mettre en parallèle avec leurs représentations antérieures de la justice
- Exploiter les observations faites pour expliciter le fonctionnement de la justice suisse et le critiquer
- Analyser le jugement prononcé à la lumière des éléments théoriques vus dans les cours
- Imaginer la suite de l'affaire en demandant aux élèves, par exemple, de rédiger le recours que chaque partie pourrait faire contre le jugement prononcé
- Organiser un jeu de rôle pour simuler un procès sur un cas semblable (cf. jurisprudence publiée et les notes d'observation prises lors de la visite)
- ...

37

37

Pour en savoir plus

Sur la motivation en contexte scolaire :

- VIAU R., *La motivation en contexte scolaire*, Bruxelles, De Boeck, 2009.
- ANDRE B., *Motiver pour enseigner*, Paris, Hachette, 2005.
- FENOUILLET F., *Motivation, mémoire et pédagogie*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- LIEURY A., FENOUILLET F., *Motivation et réussite scolaire*, Paris, Dunod, 2013.

Sur les procédures judiciaires :

La page explicative du TF :

<http://www.bger.ch/fr/index/federal.htm>

La présentation du pouvoir judiciaire dans chaque canton :

<https://www.vd.ch/justice/le-pouvoir-judiciaire>

<https://justice.ge.ch/fr/contenu/missions>

<http://www.fr.ch/pj/fr/pub/index.cfm>

<http://www.ne.ch/autorites/PJNE/Pages/accueil.aspx>

<https://www.vs.ch/web/tribunaux/accueil>

<http://www.justice.be.ch/justice/fr/index.html>

38

38